

L'homosexualité

Autor(en): **M.C.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Der Kreis : eine Monatsschrift = Le Cercle : revue mensuelle**

Band (Jahr): **26 (1958)**

Heft 1

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-567521>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'Homosexualité

(Sur un article du Prof. R. ANDRIEU)

par M. C.

Malgré ses bonnes intentions, l'article susnommé ne doit pas être laissé sans réponse. Il renferme en effet plus d'erreurs que de vérités, et l'autorité qu'on pourrait attacher à la fonction professorale de son auteur le rend plus dangereux encore.

Il est visible que le Prof. A. ne connaît ni l'ensemble de son sujet, ni les problèmes génétiques et psychologiques qu'il pose. Il ignore de plus le sens des termes qu'il emploie et ses affirmations sont contradictoires. Une telle superficialité et une telle assurance sont plus que nocives. Elles sont coupables.

Comme il est impossible de redresser une doctrine aussi confuse, nous nous bornerons à en relever quelques erreurs, à en souligner les contradictions et à en repousser les conclusions.

Voyons d'abord les erreurs de termes. L'homosexualité ne saurait être une psychose (vulgairement: folie), ne serait-ce que parce qu'une psychose (l'idiotie exceptée) n'est jamais congénitale et qu'elle porte sur la totalité du psychisme. Elle n'est pas non plus une confusion mentale, car ce terme désigne un affaiblissement catastrophique de l'intelligence, accompagné de déchéance physique. Elle n'est nullement un trouble du jugement, c'est à dire de la pensée réfléchie. C'est simplement un écart affectif et loin d'être exceptionnel. On ne saurait comparer l'inverti avec le daltonien: ce dernier ne distingue pas le rouge du vert, mais ne les inverse pas. Quant à l'hermaphroditisme, ou rencontre dans un même individu des organes des deux sexes, il peut se comparer à la bisexualité mentale, non à l'homosexualité. Toutes ces erreurs sont si grossières qu'elles feraient rougir un candidat au bachot.

Venons-en à la doctrine. L'auteur attribue l'origine de l'homosexualité congénitale, comme tout le monde d'ailleurs, à la présence simultanée, dans chaque être humain, d'éléments anatomiques mâles aussi bien que femelles. Mais il explique que c'est par «l'effort du psychisme de l'individu» que l'ambivalence originelle disparaît. Nous livrons toute chaude cette théorie, digne des médecins de Molière, aux généticiens qui peinent encore sur le déterminisme du sexe et ses anomalies! N'insistons pas sur les affirmations concernant l'inconscience de l'enfant, dont le cerveau, jusqu'à l'adolescence, semble-t-il, serait à peine évolué. Mais notons que si l'homosexualité, acquise, cette fois, ne pourrait l'être qu'avant la puberté, ce serait par suite d'un choc qu'aurait subi sa «pudeur naturelle», sa sensibilité et son affectivité ayant été atteintes par des scènes entre parents motivées par . . . l'adultère. Théorie toute personnelle inspirée par une psychanalyse de fantaisie. On lui opposera la doctrine couramment admise selon laquelle le petit enfant, s'il est prédisposé à la névrose, est impressionné par des gestes qu'il ne comprend pas, en même temps qu'il ressent des sentiments qu'on l'oblige à refouler. Plus tard, ces complexes affectifs fourniront le thème de sa névrose et tourneront parfois autour d'une inversion pathologique, toujours très inconsistante. Ce tableau n'a rien de commun avec l'homosexualité vraie, qui n'est liée à aucun trouble mental. De même il est certain que l'ambivalence sexuelle normale se réveille généralement à la puberté et qu'elle provoque une homosexualité passagère et diffuse. Il est non moins certain que, dans la plupart des cas (90%), elle disparaît brusquement, sans que les influences extérieures en puissent modifier l'évolution. Lorsqu'elle persiste, il est significatif qu'elle est toujours liée à des signes physiques ou psychiques caractéristique du sexe opposé. De ces faits et de beaucoup d'autres on peut conclure que l'inversion est une dispo-

sition constitutionnelle contre laquelle nous ne pouvons rien. Réciproquement le mythe de son acquisition par de mauvaises influences est sans fondement. Elle est aussi incurable que non-contagieuse. Tel est le verdict des faits scientifiques. Tant pis si la morale et le droit pénal n'y trouvent pas leur compte et laissent voir par là leur essence conventionnelle. Ajoutons, ce qui contredira notre auteur, que l'inversion est également répandue dans tous les pays, quelle que soit la race, l'éducation reçue et les chocs subis. Que les doctrinaires attardés veuillent bien y réfléchir.

Plus loin notre biologiste se transforme en moraliste: L'inverti a pour premier devoir de se libérer de ce signe d'animalité, de cette dégradation de la personnalité, qui le retient au stade animal (!). Mais «incurables, ils ne sont aucunement responsables de leur état», dit-il, des homosexuels. Nous avouons ne plus comprendre, puisque la morale suppose le libre-arbitre et la responsabilité, donc la possibilité d'un renversement que l'on nous donne d'emblée pour exclu.

Passons, et continuons à nous instruire. Il paraît que tous les invertis ne demandent qu'à guérir, mais que cela leur est impossible. Devinez pourquoi! A cause du tabou social, générateur de complexes d'infériorité et de culpabilité, lesquels déterminent la frigidité! La suite demeure incompréhensible et la démonstration devient de plus en plus incohérente. Ce n'est pas elle qui pourra éclairer une opinion abusée par l'instinct brut des individus et les cogitations des moralistes.

Si une lecture critique de cet article ne nous a pas convaincu de l'incompétence de son auteur, les quelques perles que nous y cueillerons enfin suffiront à le juger. «L'inverti ne fait de mal qu'à lui-même.» «Il aspire plus que tout autre à fonder un foyer.» «Il fait un parfait époux.» «Il a des désirs subconscients d'accoucher.» Et, pour terminer, couronnant le tout, ce conseil imbécile: «Le seul palliatif est le mariage!»

Si nous avons souligné les faiblesses de ce texte, c'est pour mieux attirer l'attention sur le danger qu'il y a de laisser à de faux savants le soin de défendre notre droit à l'égalité de traitement. Loin de servir notre cause, ils ne font que l'embrouiller en y mêlant leurs préjugés personnels ou leur ignorance profonde du sujet. En se ridiculisant, ils ridiculisent ceux qu'ils prétendent défendre.

L'«Infirmes psychique».

Brumes d'Été

par R. Gérard

J'avais loué un petit bastidon planté au milieu d'un escalier de collines qui montait jusqu'au plateau de Vaucluse. On nommait cet enclos le Tor du Diable. J'aurai dû me méfier d'une telle appellation, mais l'endroit me parut si charmant que, s'il y avait diable, ce ne pouvait être qu'un de ces bons démons païens menant joyeuse éternité ainsi qu'on les imaginait quand les religions elles-mêmes étaient sans malice.

Ma petite maison blanche au toit plat, grande comme trois cabanes à lapins, portant guirlandes de vigne vierge, entourée d'un fouilli inextricable d'arbustes, d'herbes odorantes, de fleurs, auquel je me gardais bien de toucher, abritée par deux figuiers et trois pins immenses dont les troncs sveltes balançaient très haut dans le ciel leurs branches, ma petite maison m'enchantait.

Et le paysage étendu à ses pieds, comment le décrire? Je l'ai tenté cent fois; peines perdues. Mon paysage avait une telle perfection que les détails disparaissaient dans l'harmonie de l'ensemble. Il me suffisait de m'asseoir le matin devant